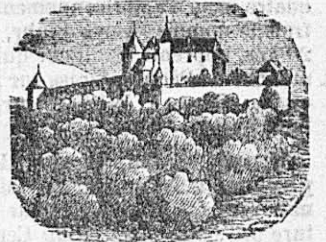




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT. POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : **L'ÉCHO LITTÉRAIRE**

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R.: BULLE, arr. 9⁰¹ 12²⁷ (d. j. f. 15⁰⁰) 15⁴⁵ 20¹⁷. BULLE, dép. 6- 10³⁰ 13¹⁵ (13⁵⁰) 17⁵⁵

ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 6.-
 . . . 6 mois » 3.-
Étranger . 1 an » 10.-
 . . . 6 mois » 5.50
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

ANNONCES

Canton de Fribourg . 20 cts.
Suisse 25 »
Étranger 30 »
Annonces mortuaires
et rétractations . . 30 »
Réclames 50 »

S'adresser à Publicitas,
S.A. suisse de publicité.
(Cercle catholique, 1er étage)

FRATERNITÉ

Nous avons tous cru, n'est-ce pas, que la terre est ronde. On nous citait autrefois de multiples preuves, la disparition de la vue d'un navire sur mer, l'ombre projetée sur la lune lors d'une éclipse, etc. Nous savions bien qu'il y avait, par ci par là des protubérances que nous appelons des montagnes et, partant, des dépressions qui avaient nom vallées. Mais, à envisager l'ensemble, nous avions la conviction que notre globe était rond.

Mais (les savants n'en font jamais d'autres) une désillusion nous a été apportée par ceux qui étudient de plus près cette grave question de la forme des planètes. Ils nous ont appris que, loin de revêtir une rotundité parfaite, notre pauvre terre est aplatie à ses deux pôles, c'est-à-dire aux deux points qui servent de centre de gravitation. Donc elle n'est plus parfaitement ronde comme nous l'avons toujours cru.

Mélas ! il en est souvent ainsi dans toutes les phases de la vie. On nous a appris à l'école autrefois, dans les réunions, assemblées et banquets depuis, que le peuple suisse était un peuple de frères, et nous l'avons cru, car cette croyance correspondait à nos sentiments. Nous aimions d'instinct tous les Confédérés, même si nous ne les connaissions pas, même s'ils ne parlaient pas le même dialecte ou la même langue que nous, mais uniquement parce que nous savions qu'ils étaient tous des descendants des hommes valeureux qui, au Grütli, ont juré de rester toujours unis.

Mais il y eut de pseudo-savants qui vinrent annoncer au peuple que, puisque tous les hommes n'étaient pas égaux devant la fortune, ils ne pouvaient pas être frères et, partant, qu'il y avait antagonisme aigu entre les divers intérêts personnels, qu'il existait non pas un peuple suisse, mais différentes classes ennemies les unes des autres.

Malgré l'absurdité de ces théories, il y eut une infinité de gens qui y crurent. Cette croyance n'est nullement appuyée, comme celle qui concerne l'aplatissement des pôles, de preuves irréfutables ; mais il suffit que certains personnages aient réussi à se faire passer pour les prophètes de certaines classes pour que tous les adeptes les croient sur parole.

De là sont nés ces conflits sociaux, si pernicieux, si dangereux pour la paix intérieure et pour le maintien de notre antique fraternité dont nous étions à juste titre si fiers.

On a tenté de faire croire au peuple que le capitalisme était son ennemi. Il y a, il est vrai, trop souvent des exploités ; mais ce sont le plus souvent des exceptions qui confirment la règle. Qu'est-ce, au reste, que le ca-

pital, si ce n'est du travail accumulé ? Qu'est-ce, si ce n'est la conséquence d'une longue série d'économies bien comprise et persévérante ?

Au surplus, que ferait l'industrie sans le capital. Qui entreprendrait ces armées d'ouvriers, qui leur donnerait le pain quotidien, si le capital n'existait pas ?

Les semeurs de discorde ont voulu faire croire aussi que le peuple des campagnes était l'ennemi des ouvriers des villes. Quelle absurdité ! Pour prouver cette absurdité, il n'y a qu'à citer les nombreux exemples de vraie solidarité et de solide amitié qui régissent entre citoyens et campagnards durant les services militaires.

Nous ne croyons pas que les campagnes jaloussent les villes et qu'elles détestent les citoyens. Elles sont trop heureuses de leur travail sain et fortifiant pour jalouser celui des villes, si anémiant, si épuisant.

Mais que, d'autre part, les campagnards ne considèrent pas les ouvriers comme des ennemis. Après leur semaine de labeur, les ouvriers sont heureux d'aller puiser un peu de réconfort à la campagne, ils vont trouver nos braves paysans et ils fraternisent avec eux.

Tous ces dissentiments ne sont donc que superficiels, ils ont été créés par des esprits mal intentionnés, qui cherchent à semer la désunion pour détruire la fraternité, la base même de notre vie publique et de notre existence.

Loi sur les impôts communaux et paroissiaux.

Samedi 7 janvier 1922 a siégé dans la salle du Grand Conseil à Fribourg, sous la présidence de M. Perrier, directeur de la justice, des cultes, des communes et paroisses, une commission composée principalement de représentants des administrations communales en vue de l'élaboration de la loi sur les impôts communaux et paroissiaux.

L'adoption de la nouvelle loi fiscale cantonale rendait nécessaire la modification des dispositions législatives concernant la fiscalité communale, mais on ne pouvait songer à édicter des normes définitives dans ce domaine avant de connaître le rendement du nouvel impôt cantonal. Une loi provisoire a déjà été votée par le Grand Conseil. Il est possible aujourd'hui d'élaborer des textes définitifs.

La commission a estimé à l'unanimité qu'il était nécessaire de mettre en harmonie les dispositions concernant les impôts communaux et paroissiaux avec la loi fiscale cantonale. Il faudra toutefois que la loi soit suffisamment élastique pour tenir compte des besoins très sensiblement différents des diverses communes.

Il y aura lieu spécialement d'introduire dans la législation concernant les impositions communales certains correctifs aux deux principes de la progressivité et de la défalcation des dettes qui, appliqués d'une manière trop absolue, pourraient avoir des inconvénients sérieux pour quelques communes.

Il faudra d'autre part donner aux autorités communales une latitude assez grande en ce qui concerne les contributions spéciales de voirie et les impôts extraordinaires.

NOUVELLES SUISSES

Les comptes de mobilisation. — Le compte définitif des frais de mobilisation solde par un total de dépenses de près de 1,200,000,000 de francs.

Les zones à Berne. — Lundi soir, M. Micheli, ancien conseiller national, directeur politique du *Journal de Genève*, a prononcé un discours au Burgerhaus devant une assemblée convoquée par l'Association romande de Berne, au sujet de la question des zones.

M. Micheli est d'avis que l'entente qui est intervenue entre la France et la Suisse relativement aux zones est la meilleure solution qui puisse intervenir et qu'elle protège aussi bien les intérêts économiques de la Suisse que ceux du canton de Genève.

La crue du Rhin. — Le niveau du Rhin est monté de deux mètres pendant la nuit de lundi à mardi.

Chambres fédérales. — Voici l'ordre du jour de la session de l'Assemblée fédérale qui s'ouvrira à Berne le 23 janvier, à 18 heures :

Conseil national : Vérification des élections, budget des C. F. F. pour 1922, allocations de renchérissement au personnel fédéral, budget de la Confédération pour 1922.

Conseil des Etats : Secours aux chômeurs, Code pénal militaire, révision du Code pénal fédéral.

La loi sur les menées révolutionnaires. — La commission du Conseil des Etats pour la révision du Code pénal fédéral s'est réunie à Berne sous la présidence de M. Ræber, président du Conseil des Etats, et en présence de MM. Haerberlin, conseiller fédéral, et Stampfli, procureur de la Confédération.

La commission a adhéré à toutes les décisions du Conseil national qui divergeaient d'avec les siennes.

Le futur Conseil national. — D'après les résultats du recensement fédéral de 1920, le nombre des membres du Conseil national sera augmenté de neuf. Le Conseil fédéral a décidé, mardi, que les neuf nouveaux

députés seront élus à l'occasion des prochaines élections générales.

Recrues suisses en 1921. — Le nombre des recrues pour l'armée suisse pendant l'année 1921 s'est élevé à 21,610 hommes, chiffre qu'il a fallu réduire en introduisant des visites sanitaires à l'ouverture des écoles de recrues. De par ces visites, 2800 hommes ont été reformés, ce qui a permis à la Caisse fédérale de faire une économie de plus d'un million.

Exportation interdite.

La nouvelle est parvenue chez des industriels de Berne que le gouvernement allemand a interdit l'exportation du charbon.

Des négociations sont entamées.

Relativement à la dépêche concernant la suspension de l'exportation du charbon d'Allemagne en Suisse, on annonce que des négociations relatives à la dite exportation sont en cours et on a lieu de croire que ces négociations donneront un résultat favorable.

La confirmation allemande.

La *Kohlenstelle-Post* a déclaré qu'il est exact que l'exportation des charbons allemands en Suisse est interdite. A la suite des exigences considérables de la commission des réparations, le Syndicat des charbons de Westphalie rhénane ne dispose plus d'excédent de charbon. Il s'est vu dans l'obligation, afin d'éviter un ultimatum de la commission des réparations, d'interdire les exportations de charbon en Suisse et en Scandinavie. Ses renseignements que l'Agence télégraphique suisse a obtenus de la Centrale d'importation des charbons en Suisse, confirment le fait déjà annoncé que quelques mines sont déjà en mesure de faire des livraisons et que le ravitaillement de la Suisse est assuré.

Bâle. — L'épidémie de grippe. — La semaine dernière, plus de 1000 cas de grippe ont été annoncés à l'office sanitaire de Bâle, contre 440 la semaine précédente. Il y a eu trois cas mortels. Le caractère de l'épidémie ne s'est pas aggravé.

Lucerne. — En coupant du bois. — Le paysan Xavier Kaufmann a été victime d'un accident en abattant du bois dans la forêt. A la suite d'un coup de hache à la jambe, il est mort quelques jours plus tard à l'hôpital. Il laisse une veuve et trois enfants.

Berne. — Mort de froid. — Le cadavre du valet de ferme Sennhauser, de Staubhausen, a été trouvé près de Thurbrück. Sennhauser avait succombé au froid, la nuit du 9 au 10. Il était resté tard à Nieder-Uzwil avant de regagner son domicile.

Zurich. — Les écraseurs. — Le Tribunal cantonal a condamné à

PASQUIER et ses en-
ve Émile JUDET PAS-
ta; Madame et Mon-
Z-PASQUIER et leurs
ouis PASQUIER: Mon-
Henri PASQUIER DU-
à Bille; les familles
T et PASQUIER. à
Estavayer le-Lac et Fri-
e douleur de faire part

DAME
e PASQUIER
HEIMO
née mère, grand'mère,
elle sœur, tante et cou-
vrière dans sa 78^{me} an-
née de la religion.
aura lieu le mercredi
du matin.
pour elle.

de lettre de faire-part.

RRIN et ses enfants,
de Trême, remercient
toutes les personnes qui
ont de sympathie dans le
de les frapper.

Kneipp Kath-
satisfait au plus
m a tout à fait
pas de la recom.

POUGES
à très bon marché.

, Bulle
de l'Écu).

**UDRON
RINAND**

Un demi-siècle de
succès
contre
x, Catarrhe,
Bronchite.

prendre
es en hivernage.

VENDRE
traîneaux

à vendre

ons en estivage

aire de skis

quatre mois d'emprisonnement et aux frais le nommé Aloys Fluhr, âgé de 20 ans, apprenti chauffeur qui, le dimanche de Pâques, écrasa sur la place de la Gare, à Winterthour, Mme Louise Gut.

Vaud. — Une jeune fille asphyxiée à Lausanne. — Mlle Edmée Vogt, 27 ans, professeur de culture physique et de ski au Cercle des Sports de Lausanne et à l'association "Pro Corpore", a été trouvée morte, asphyxiée par l'acide carbonique, mardi matin, dans l'appartement qu'elle occupait.

Rentrée dimanche d'une course de ski, elle avait mis ses vêtements mouillés devant la cheminée et fermé la bassule. Se sentant incommodée, elle se leva pour ouvrir la fenêtre, mais elle tomba et succomba à l'asphyxie. S'étonnant de ne plus la voir, des voisins avertirent la police qui enfoua la porte et trouva son cadavre étendu sur le plancher.

A L'ETRANGER

ITALIE

Une ville ensevelie.

A la suite de grandes pluies, un éboulement considérable s'est produit à San Fratello (Sicile).

La mairie, la cathédrale, les bureaux des postes et télégraphes et de nombreuses maisons d'habitation sont détruites. La population, comprenant environ 5000 personnes, s'est réfugiée dans les environs.

On croit qu'il n'y a aucune victime. Les éboulements continuent. Les communications sont interrompues.

Des troupes de secours ont été envoyées sur les lieux.

La conférence de Cannes.

Décision préalable.

Le Conseil suprême a adopté mardi soir la résolution suivante :

Le Conseil suprême approuve la constitution d'un syndicat international et de syndicats nationaux affiliés à ce syndicat central aux fins d'entreprendre à la reconstitution économique de l'Europe et d'assurer la coopération de toutes les nations dans la restauration d'une prospérité normale. Il accepte qu'un comité composé de deux représentants français, d'un représentant italien, d'un représentant belge et d'un représentant japonais soit immédiatement constitué et soit investi de pouvoirs nécessaires pour s'adjoindre des représentants des autres nations afin :

1. D'examiner ce projet en détail ;
2. De faire toutes les enquêtes préliminaires nécessaires ;
3. De procéder à l'organisation du syndicat central et des syndicats affiliés, afin que les opérations de ces différents organismes puissent commencer le plus rapidement possible ;
4. De rendre compte à la conférence de Gènes des progrès réalisés ;
5. De faire des propositions soit à l'un quelconque des gouvernements intéressés, soit à la conférence de Gènes qui, à leur avis, sont de nature à aider les syndicats ou la conférence de Gènes.

Les gouvernements représentés au Conseil suprême s'engagent à fournir immédiatement 10 mille livres sterling ou leur équivalent à parts égales destinées au fonctionnement du comité d'organisation et à donner toute l'aide et toute l'assistance qu'il pourra aussi bien au comité d'organisation, qu'aux syndicats quand ils seront constitués.

— M. Briand qui a reçu à Cannes, de M. Lloyd George, l'avant-propos de l'accord franco-britannique, est parti

pour Paris le 11 janvier après midi afin de soumettre ce document à ses collègues.

La séance de jeudi a dû être très orageuse, puisque les nouvelles de ce matin nous annoncent la démission du cabinet Briand.

Après avoir fait à la Chambre une déclaration justifiant son attitude à Cannes, M. Briand est allé à l'Elysée donner la démission du cabinet.

Le président de la République a accepté la démission de M. Briand.

CANTON DE FRIBOURG

A l'honneur de M. Victor Buchs président du Conseil d'Etat.

La soirée organisée à Fribourg, au Cercle littéraire et de commerce, en l'honneur de M. Buchs, président du Conseil d'Etat, a été un succès complet.

A l'entrée flottait le drapeau suisse, et la salle était décorée de nombreux oriflammes aux couleurs des divers cantons confédérés.

Vers neuf heures, la partie officielle commença par un discours de M. Ochsenbein, président du Cercle, dont nous extrayons les passages suivants :

« Un des plus beaux fleurons de la couronne séculaire du Cercle littéraire et de commerce, dit l'orateur, est qu'il n'a jamais cessé depuis sa fondation, il y a plus d'un siècle, de s'inspirer de deux principes qui lui ont permis d'affronter tous les obstacles, toutes les embûches qu'au cours de son long passé il n'a pas manqué de rencontrer sur sa route : le culte de la liberté et l'amour de la Patrie.

« Aussi était-il tout naturel que notre Cercle ait eu à cœur de célébrer dans une cérémonie toute intime l'événement qui a produit le jour même de sa dernière assemblée générale, le 28 décembre dernier, lorsque le Grand Conseil du canton de Fribourg a élu un membre de notre cercle, un bon citoyen, notre représentant libéral-radical au sein du gouvernement à la présidence du Conseil d'Etat.

« Permettez nous de vous dire, Monsieur le président du Conseil d'Etat, que si nous sommes fiers de cette élection pour votre personnalité, nous en ressentons aussi un sentiment de légitime fierté pour le parti radical et les idées qui nous sont chères et que nous défendons de toutes nos forces. Nous irons même plus loin et nous dirons que l'acte de justice accompli par l'autorité législative est aussi un hommage posthume rendu aux dévoués citoyens disparus qui, dans notre Cercle et dans notre parti, ont, pendant si longtemps, pris part aux luttes politiques sans aucun espoir de voir eux-mêmes sonner l'heure du triomphe, mais qui, néanmoins, n'ont jamais douté que la semence qu'ils jetaient, d'autres viendraient après eux un jour qui la récolteraient. Aujourd'hui, la moisson n'est pas encore complète, hélas ! dans notre canton, mais nous pouvons néanmoins constater que les idées de liberté, d'indépendance et de tolérance font du progrès.

« Dédions à ces prédécesseurs un souvenir ému et reconnaissant ; comme vous, Monsieur le président du Conseil d'Etat, ils ont bien mérité de la Patrie fribourgeoise et de la Patrie suisse. »

M. Ochsenbein rappelle la mémoire d'un illustre citoyen libéral, M. Julien Schaller, qui, en 1856, remplissait alors les hautes fonctions dévolues aujourd'hui à M. Victor Buchs : la présidence du gouvernement.

Et l'orateur termine :

« Mais revenons au présent et constatons avec plaisir que les incidents fâcheux qui, au sein du Conseil d'Etat, ont suivi la brillante élection par le peuple fribourgeois de M. Victor Buchs comme membre du gouvernement, n'ont pas eu d'autres conséquences graves, puisque l'autorité législative, après s'être donnée une présidence essentiellement majoritaire, a bien voulu tempérer cet exclusivisme en désignant le représentant de la minorité comme président du gouvernement. Ce geste honore et les 90 députés qui ont donné leurs voix à M. Buchs et M. Buchs lui-même, et cette preuve d'estime des représentants du peuple ne fait que confirmer la confiance que le peuple fribourgeois a manifestée par son vote du 4 décembre 1921 en l'honneur du distingué magistrat qui, cette année-ci, présidera aux destinées de ce beau canton de Fribourg que nous aimons tous. »

Après les excellentes paroles du président, les orateurs mentionnés dans notre dernier numéro présentèrent à M. Buchs leurs félicitations sincères, portant à l'écu les sympathies de tout le canton.

On donna connaissance d'une lettre de félicitations du Cercle des Arts et Métiers de Bulle, du Cercle libéral de Romont. MM. Glasson, président cantonal, Criblet, Ramy, Blancpain, députés, se firent excuser en regrettant vivement de ne pouvoir assister à la réunion.

M. Buchs se leva ensuite pour dire à l'assemblée combien il était touché par toutes les bonnes paroles qui furent prononcées. Il reporta l'honneur de sa présidence sur le parti libéral-radical. Il souligna également combien le geste de la majorité nous faisait honneur. Du reste, à l'occasion des fêtes du Nouvel-An, il ne manqua pas de remercier ses collègues de la confiance que l'on témoignait au représentant de la minorité. Il termina en faisant des vœux ardents pour la prospérité du pays et pour la collaboration toujours plus étroite du peuple entier avec les autorités et les magistrats élus par le peuple en décembre dernier.

M. Buchs eut un mot très aimable pour les membres du Cercle radical des Travailleurs venus très nombreux, et M. Lippacher, vice-président, se fit leur interprète pour présenter leurs sincères félicitations au nouvel élu.

Tous les discours furent entrecoupés de chansons patriotiques.

Inspection des armes et de l'habillement en 1922.

Tous les militaires qui ne prendront pas part en 1922 soit à une école de recrues, soit à un cours de répétition sont tenus de se présenter aux inspections des armes et de l'habillement dans les communes conformément à l'affiche qui est déjà placardée.

A titre de renseignements, seront appelés aux cours de répétition :

Tous les officiers ; les sous-officiers supérieurs des classes d'âge 1892-1901 ; les sergents de 1892 1901 ; les caporaux de 1895-1901 ; les appointés et soldats de 1896-1901 ; ainsi que les militaires plus jeunes ayant déjà accompli leur école de recrues avant les cours de répétition.

En outre, tous les sous-officiers, appointés et soldats des classes d'âge plus anciennes, des troupes appelées au service, qui n'ont pas accompli, en fait de cours de répétition et de service actif, au moins 250 jours au total, seront tenus de faire un cours de répétition.

Dans la cavalerie, sont astreints à faire un cours de répétition, outre les officiers, les sergents et sous-officiers supérieurs des classes d'âge 1893 à 1900 et les caporaux, appointés et soldats de classes d'âge 1894-1900.

La Banque commerciale.

— Le président du Tribunal de la Sarine a accordé le sursis demandé pour la liquidation de la Banque commerciale de Fribourg en déconfiture. Sur le capital de créances de 38 millions, les créanciers de 18 millions ont voté le sursis, soit 5.430 clients sur 8.000. De nouveaux créanciers continuent à accorder le sursis.

Le directeur de banque Figi est toujours incarcéré et il n'est pas question pour le moment de la remettre en liberté provisoire.

Le racolage pour le service étranger.

— Depuis quel temps, on signale une recrudescence d'enrôlements pour le service étranger. Les engagés sont des sans-travail que l'oisiveté et la perspective d'une vie d'aventures ont séduits.

A peine aux colonies, la nostalgie de leur village et de leurs montagnes prend et ils ne tardent pas à regretter amèrement leur acte irréfléchi.

Fixé par leur service dans des régions souvent insalubres et toujours aux postes les plus exposés, beaucoup ne reverront plus le pays.

Ceux d'entre eux que la mort épargnera rentreront en Suisse malades et dévorés par les fièvres paludéennes.

Jeunes Suisses, songez qu'un moment d'amertume et d'irréflexion peut briser votre avenir et faire le désespoir de vos familles ! Réfléchissez donc avant de contracter de semblables engagements.

Les autorités et les particuliers sont instamment priés de signaler à la Direction de la Police centrale tous les cas d'enrôlement venus à leur connaissance.

Marché de bétail de boucherie.

— Au marché de mardi, à Châtel-Saint-Denis, il a été amené 50 pièces de bétail, et il en a été vendu 43, dont 23, à des marchands et bouchers venus de Bienne, Bâle, Genève, Vevey et Monthey, et 20 à la commission d'achat.

Sur les 20 pièces achetées par la commission, 6 furent cédées séance tenante aux marchands, et les 14 autres expédiées à destination des abattoirs de Berne.

Les agriculteurs se sont déclarés satisfaits des prix payés.

Foire de Châtel-St-Denis.

— A la dernière foire de Châtel-St-Denis, il a été amené 126 porcs, 4 chèvres, 1 veau et 69 bovidés. La gare des Chemins de fer électriques de la Gruyère a expédié 4 wagons contenant 26 bovidés et 10 porcs.

Foire au bétail de Fribourg.

— La foire au bétail du 9 janvier, contrariée par le mauvais temps, a été peu fréquentée. Les marchands du dehors n'étaient pas nombreux ; aussi, les prix du bétail ont continué à fléchir. Les vaches laitières se sont vendues de 1200 à 1500 fr., et les porcelets de deux mois de 40 à 50 francs la paire.

Statistique : 129 pièces de gros bétail, 6 chevaux, 296 porcs, 9 moutons, 180 veaux. La gare de Fribourg a expédié 39 wagons avec 336 têtes de tout bétail.

GRUYÈRE

L'appétit bullois. — La statistique du bétail abattu par les bouchers et charcutiers aux abattoirs de la Ville de Bulle en 1921, nous donne les chiffres suivants :

Boeufs 82 ; vaches 283 ; veaux 543 ; moutons 237 ; porcs 800.

Foire de janvier. — Cette foire, habituellement de médiocre importance, a été amoindrie encore cette année par le mauvais état des routes.

Les prix du gros bétail baissent toujours. Les veaux gras se payaient de 1 fr. à 1 fr. 70 le kilo, poids vif. Les porcs gras atteignaient le chiffre de 2 fr. 40 le kilo. Les jeunes porcelets étaient en hausse ; on les payait de 70 à 75 fr. la paire.

La statistique a enregistré l'amenée de 16 taureaux, 164 vaches, 23 veaux, 28 porcs et 66 porcelets.

Marchés aux légumes et aux œufs assez bien fournis. On payait ces derniers de 2 fr. 80 à 3 fr. la douzaine.

Au cinéma du Closeau.

— On donnera dimanche deux œuvres d'une réelle valeur : *Paternité* et *L'Aventure de Mary*. Les habitués du Closeau savent du reste que tous les programmes méritent d'être vus.

Chron... nous écrit... Lors de... phone dor... rière & Ci... tre ville. i... Charrière... joie de tou... du succès... auditions... hiver.
La mai... failli à sa... nous nous... mer le pu... tion aura... de concer... minus, sa... heures 1/2... non plus... En plus... charmant... reille de... & Cie me... le célèbre... MIGNON... phone, ce... inconnu à... jeu origi... du piano... Au côté... teurs CA... les plus g... monde... SAINT-S... tour à tou... les plus... lèvres vi... Relevo... premier r... décédé il... tait en de... A seule f... tants la v... cien disp... Cie peut é... plet ainsi... d'autant... cieuse sa... prête fort... Sens... dra voir l... jouant da... Bulle... Bureau 7... CO... ave... DE... Prix den... monal en... On peut... tel de Vill... Le conc... sivement... Nous r... 31 jan... chaux... fr. --.7... un prix... En cor... soient re... Fabri... Avis... A ven... pai... Ire qualif... en plus, co... BEI...

Chronique musicale. — On nous écrit :

Lors des deux auditions du gramophone données par la maison Charrière & Cie, à l'Hôtel Moderne en notre ville, il y a quelques semaines, M. Charrière nous informait, à la grande joie de tout l'auditoire, qu'en raison du succès obtenu, quelques nouvelles auditions suivraient au cours de cet hiver.

La maison Charrière & Cie n'a pas failli à sa parole. Fidèle à sa promesse, nous nous faisons un plaisir d'informer le public qu'une nouvelle audition aura lieu, dans la nouvelle salle de concerts de l'Hôtel des Alpes-Terminus, samedi prochain 14 crt., à 8 heures 1/2 du soir, avec un programme non moins attrayant.

En plus du célèbre gramophone qui charmait, il y a quelques jours, l'oreille de chacun, la maison Charrière & Cie met cette fois-ci au programme le célèbre piano reproducteur WELTE-MIGNON. Tout comme le gramophone, cet appareil miraculeux encore inconnu à Bulle nous interprétera le jeu original des plus grands maîtres du piano.

Au côté de nos sympathiques chanteurs CARUSO, CAMPAGNOLA etc., les plus grands maîtres du piano du monde, PADEREWSKI, PUGNO, SAINT-SAËNS, etc., s'exécuteront tour à tour et nous feront entendre les plus passionnantes et les plus célèbres virtuosités du piano.

Relevons ici que Saint-Saëns, le premier musicien et pianiste français décédé il y a quelques semaines, mettait en deuil la France toute entière. A seule fin de revivre quelques instants la virtuosité du jeu de ce musicien disparu, la maison Charrière & Cie peut être assurée d'un succès complet ainsi que d'une salle comble, ceci d'autant plus que la nouvelle et spacieuse salle de l'Hôtel des Alpes se prête fort bien à ce genre d'audition.

Sensationnel. — Chacun voudra voir la plus belle femme de France jouant dans le drame *le lys du Mont*

St-Michel. C'est un régal qu'offre le cinéma LUX à ses clients. Le spectacle sera très heureusement complété par une comédie dramatique et un comique très amusant.

(Voir aux annonces.)

Concert. — Le *Männerchor* de Bulle se présentera dimanche soir au public bullois avec un programme musical dénotant du souci de satisfaire tous les goûts. En effet nous y voyons le célèbre *Dieu dans la nature* de Beethoven, le *Chant des matelots* du 1^{er} acte du Vaisseau fantôme de Wagner, deux jodlers pour double quatuor, et la *Litanie de la Trossaint*, de Attenhofer.

Le programme théâtral comprendra une pièce en 5 actes de Heimann, le *Talgutbauer*, qui, d'une manière poignante, illustre l'antagonisme de deux familles voisines, antagonisme provoqué par un futile motif.

Nul doute qu'un public nombreux ne vienne applaudir un programme de cette valeur.

Broc. — Nous rappelons le concert-représentation que donnera dimanche, en matinée et en soirée, la fanfare *La Lyre* de Broc. Le programme, contenant des morceaux d'une vraie valeur artistique, attirera, comme nous l'avons dit, les amateurs de bonne musique.

Le drame, *Soirée tragique*, et la pièce très comique, *Le Tribunal de Coccasville*, donnés par les artistes-amateurs de *La Lyre*, promettent d'être très intéressants. C'est dire que le succès le plus complet est déjà assuré aux représentations de nos sympathiques musiciens brocois.

Montbovon. — Les représentations théâtrales données par les sociétés de chant et de musique de Montbovon ont obtenu jusqu'ici le succès le plus complet.

Pour favoriser la participation aux dernières représentations qui auront lieu le dimanche 15 janvier, les Chemins de fer électriques de la Gruyère

mettront en circulation deux trains spéciaux : le premier partira de Bulle à 13 heures l'après-midi, permettant d'arriver à temps pour le spectacle ; le second partira de Montbovon le même soir à minuit et quart et desservira les gares jusqu'à Enney.

Les horaires seront d'ailleurs affichés dans les gares où le public voudra bien les consulter.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le prix du lait.

La conférence consultative convoquée par l'Office fédéral de l'alimentation, dans le but de discuter la réduction du prix du lait, était présidée par M. Kaeppli. M. Peter, chef de l'Office fédéral du lait, a rapporté sur les négociations de ces dernières semaines avec les représentants des producteurs ; il a fourni différents renseignements sur la situation du marché du lait dans les principaux pays producteurs d'Europe. Il a fait le tableau de la situation en Suisse, et démontré les difficultés énormes que rencontre l'exportation des chocolats, du lait condensé et du fromage. Il a conclu que le prix du lait pourrait être réduit de 5 centimes par litre pour les consommateurs à partir du 1^{er} février, et de 4 cent. 1/2 pour la vente des producteurs aux détaillants. Le contrat actuellement en vigueur avec la Confédération sera modifié dans le sens de la réduction indiquée. Il est possible qu'à partir du 1^{er} mai, le marché du lait soit libre. M. Siegenthaler, au nom des producteurs, s'est déclaré d'accord à accepter la réduction de 5 centimes pour le consommateur et de 4 1/2 centimes pour le producteur au détaillant, mais subordonne cette acceptation à la suppression totale de l'importation des viandes.

Une longue discussion a suivi. Les représentants des consommateurs ont défendu énergiquement le point de vue de la frontière libre à l'importation pour arriver une fois pour toutes à une baisse sérieuse du coût de la vie.

La proposition de M. Siegenthaler a empêché la conférence de se prononcer définitivement sur une réduction.

La question de la fermeture de la frontière sera examinée par le Conseil fédéral, et l'Office de l'alimentation continuera les pourparlers avec les producteurs.

Les enfants de feu Albert PASQUIER, à Bulle, remercient sincèrement Messieurs les ecclésiastiques et toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion de la maladie et de la mort de leur chère et regrettée mère.

Monsieur Joseph de GOTTRAU, ingénieur, et sa famille, à Bulle, vivement touchés des profondes marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de leur chère épouse et mère, remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil et leur en témoignent une profonde et bien sincère reconnaissance.

La famille RIME et les familles alliées, à Charmey, remercient de tout cœur le Cercle Démocratique, la parenté et les nombreuses personnes qui ont pris part au deuil qui vient de les frapper.

Vermouth NOBLESSE DELICIEUSE GOURMANDE

Un sommeil agité résulte bien souvent d'une mauvaise digestion.



Une tasse d'Ovomaltine prise le soir fortifie et calme les nerfs, tout en ne fatiguant pas l'estomac.

En vente partout en boîtes de fr. 3.— et 5.50.

Dr A. WANDER S. A., BERNE

Bulle - Grande salle de l'Hôtel de Ville - Bulle
Dimanche 15 janvier 1922

Bureau 7 h 1/2.

Rideau 8 h 1/4 précises.

Concert - Représentation

organisé par le

MÄNNERCHOR BULLE

avec l'aimable concours de quelques demoiselles.

Direction : M. RETORNAZ.

AU PROGRAMME :

DER TALGUTBAUER

pièce en 5 actes de A. Helman.

Prix des places : Réservées, 2 fr. ; Premières, 1 fr. 50, droit communal en sus.

On peut se procurer des places réservées dès jeudi, au Café de l'Hôtel de Ville.

Le concert sera suivi d'une soirée familiale réservée exclusivement aux membres honoraires, passifs et actifs.

SACS VIDES

Nous rendons les intéressés attentifs au fait que **dès le 31 janvier prochain tous les sacs vides : chaux, ciment, gyps, ne seront repris qu'à fr. --.75 pièce**, même ceux facturés antérieurement à un prix supérieur.

En conséquence, il est indispensable que tous les sacs vides soient retournés aux fournisseurs avant fin courant.

Fabriques suisses de chaux, ciment, gyps.

Avis aux fumeurs.

A vendre des

pains de tabac

1^{re} qualité, à 4 fr. le pain, port en plus, contre rembour., chez

BERSIER Arthur
CUGY (Broye).

Mises de bois

Samedi 14 janvier, on vendra dans la forêt cantonale de **Bouleyres** : 120 stères foyard, 50 tas de branches et rondins foyard et 25 poteaux chêne.

Rendez-vous à 1 1/2 heure à la patinoire.

L'Inspecteur forestier de la Gruyère.



Dimanche 15 Janvier 1922

Matinée, 14 h. 30. — Soirée, 20 h.

PATERNITÉ

L'Aventure de Mary

Chez les Cow-boys.

Cinéma Lux

Dimanche 15 Janvier 8 1/4 heures

Le premier et grand succès de la plus belle femme de France

Agne Souret

le lys du Mont St-Michel
drame d'une grande beauté en 4 parties.

Une bonne prise

comédie dramatique en 2 actes.

FOU-RIRE

A caveau des élégants.

A VENDRE

d'occasion

2 paires de skis.

S'adresser à la Parqueterie Tour-de-Trême.

OCCASION

A vendre

un potager

A 4 trous, en très bon état. S'adresser à M. Schindler, serrurier, Bulle.

Homme d'âge mûr

connaissant la fabrication, cherche place dans une fromagerie ou comme vacher.

S'adr. à Publicitas, Bulle, sous P. 99 B.

Mlle G. BAUDÈRE

Maison Rouvenaz, Rue du Tir

BULLE

donne

leçons d'allemand, français, répétitions

Un demi-siècle de succès



contre

Toux

Grippe

Rougeole

Coqueluche

prenez le

STROP BURNARD

Exigez l'emballage bien.

En vente dans toutes les pharmacies ou directement chez

P. de CHASTONAY, pharmacien, 2, place de la Riponne LAUSANNE

Bois de feu.

La Société des Producteurs de lait de Bulle désire acheter, en soumission,

40 stères de foyard, 6 stères de sapin.

Ce bois doit être de première qualité et sera pris sur place.

Adressez les offres par écrit jusqu'au 21 janvier inclusivement, à M. Uldry Arnold, à Bulle.

A vendre

6 à 700 grandes et belles lattes pour clôtures piquets, échaffaudages etc. par lots de toutes quantités ; ainsi que des

piquets mêlé

ls tout enroulés vers la Châtelet (EPAGNY).

S'adresser à Léopold BURETH, à la Bérauthaz, EPAGNY.

A vendre

5000 pieds de foin et regain au Café du Pont de CORBIÈRES.

ON CHERCHE

une fille

propre et active, ayant déjà du service, pour tenir un petit ménage S'adr. à Publicitas Bulle, sous P. 102 B.

PHARMACIE D'OFFICE

Dimanche 15 janvier Pharmacie BARRAS

GRUYÈRE

allois. — La stabattatu par les bouers aux abattoirs de n 1921, nous donne ls : es 283; veaux 543; es 800.

anvier. — Cette ent de médiocre imindrie encore cette vais état des routes. gros bétail baissent ux gras se payaient 0 le kilo, poids vif. teignaient le chiffre . Les jeunes porceusse; on les payait paire.

enregistré l'aménée 64 vaches, 23 veaux, rcelets.

gumes et aux œufs s. On payait ces der- à 3 fr. la douzaine.

du Closeau. — anche deux œuvres leur : *Paternité* et *Mary*. Les habitués t du reste que tous méritent d'être vus.



Cailler
Chocolat au lait

A vendre
8000 pieds de foin et regain
à consommer sur place; éventuel-
lement on ferait 2 lots.
S'adresser à Frossard Fran-
çois, à Corbières.

A VENDRE
2 traîneaux
un à 4 et l'autre à 2 places.
S'adresser à G. Dunand, ma-
réchal, Bulle. Télé. h. 156.

Mise de bois de feu.
Le lundi 16 janvier 1922,
la commune de Riaz vendra
en mises publiques dans ses
forêts:
1) 100 tas de roënds (chignons)
provenant de la dépouille belles
plantes
2) 30 mondes de sapin.
Rendez vous des miseurs au
chalet communal à 9 heures du
matin avec sac garni.
Riaz le 8 janvier 1922
Par ordre: Secrétaire communal.



CHIANTI
"Fassati"
la meilleure marque
POGGIOLINI (ITALIE)
AGENCE GÉNÉRALE POUR LA SUISSE: MELIDE (TESSIN)
Agent-Dépositaire pour le district de la Gruyère:
J. MORENO - Vins en gros - BULLE.

Nouvelle Salle des Concerts
de l'HOTEL DES ALPES-TERMINUS
- BULLE -
Charles MAYER-GEX, propriétaire.

Samedi soir, 14 crt., dès 8 1/2 h. précises
GRAND
Concert classique
de Gramophone

avec le concours du célèbre piano-reproducteur
"WELTE-MIGNON"
Audition offerte gracieusement par la Maison
CHARRIÈRE & Cie, BULLE.
On consommera dans la salle, qui sera spécialement
aménagée à cet effet.
ENTRÉE LIBRE PROLONGATION
P.-S. — Etant donnée l'importance de ce merveilleux
Concert-Audition, les personnes désirant en jouir sont in-
vitées à prendre leurs places un peu avant le concert.

La déchargeuse à 4 câbles, si précieuse
inventée par V. GENDRE, ne peut se compa-
rer à aucune, car elle est incontestable-
ment supérieure à toutes.

EN VOICI LES PREUVES :

1. Elle peut être actionnée à bras, à che-
val, au moteur.
2. Elle possède le débrayage automatique.
3. Elle possède un frein automatique de
toute sûreté. Brevet 41478.
4. Elle possède le décrochage automati-
que des chaînes.
5. Elle possède le retour automatique du
câbles selon désir.
6. Elle est entièrement montée sur consignes à billes.
7. Elle a obtenu la plus haute récompense à l'exposition de Berne,
1914 (Médaille d'argent).
8. Elle a obtenu le 1^{er} prix au concours pratique du Département de
l'AIN (Médaille d'argent) 1913.
9. Elle est entièrement brevetée. N° 65,788.
10. Elle est garantie pendant 4 ANS contre tous les vices de cons-
truction.

Agriculteurs soucieux de vos intérêts, vous qui cherchez toujours le
meilleur, demandez nos prix.



GRANDE BAISSÉ
V. GENDRE, constructeur
FRIBOURG

VENTE D'IMMEUBLES
L'Office des Faillites de la Gruyère vendra aux enchères
publiques, le **lundi 30 janvier prochain**, dès les
2 heures du jour, dans une salle particulière de l'**Au-
berge de la Cantine, à Avry-dev.-Pont**, les
immeubles appartenant à la masse en faillite de Louis
Gaillard, ff. Claude, au dit lieu, et comprenant une maison
d'habitation en bon état et 435 perches de bon terrain, le
tout très bien situé non loin de la route cantonale.
La vente aura lieu à tout prix.
Les conditions seront lues avant les mises.
Bulle, le 11 janvier 1922.

R. PEYRAUD
Médecin-Dentiste, BULLE
a repris ses consultations.

On prendrait
2 vaches en hivernage.
S'adresser à Ruffieux Jules,
Châtel - Montsalvens.



A vendre
courte glisse neuve à bil-
lons.
S'adresser à Emile RUF-
FIKUX, aux Bouthéys, Tour
de Trême.

Lacta-Veau
Lacta-Porc
Farine Avo
Phosphal
Chanteclair ch z
Coop. Prévoyance, Bulle;
Demierre Fr., Billens;
Pittet François, Mézières;
Remy Pascal, Bulle.
Produits extra, recommandés.

Vente de bois
La commune de Gruyères
expose en vente, par voie de sou-
mission, environ 350 m³ de bois
sur pied, démarqué dans sa for-
êt de Bouleyres. La vente
comprend trois lots de sapin et un
lot de hêtre. La préparation se
fera par la commune.
Pour voir les bois et prendre
connaissance des conditions, ren-
dez vous à l'ancienne pépinière
vendredi 13 janvier, à 8 h.
et demie.
Les soumissions s'ont reçues
au Bureau communal jusqu'au 16
janvier à midi.
Gruyères, le 3 janvier 1922.
Le Secrétaire communal.

On cherche
à louer à l'année, pour le bas,
une bonne vache
laitière, bons soins assurés.
S'adres. à Publicitas Bulle,
sous P. 86 B.

Broc - Grande salle de l'Hôtel de Ville - Broc
Dimanche 15 janvier 1922. - Jeudi et samedi 19 et 21 janv.
Caisse: 2 h. 30 et 7 h. 30. Caisse: 7 h. 30.
Rideau: 3 h. et 8 h. Rideau: 2 h.

Concert-Représentation
donné par
"La Lyre", Société de Musique.
Direction: R. GREMION.
— PROGRAMME —
1^{re} partie: PRODUCTIONS MUSICALES.
2^{me} partie: **Soirée tragique**
Drame en 1 acte, de Ad. Ribaux.
Le Tribunal de Cocasseville
Pochade musicale en 1 acte, par J. E. Perrin.

Prix des places: Réservées, 2 fr. Premières, 1 fr. 50. Secondes 1 fr.
Matinée du 15 janvier, enfants, 50 centimes.

CABINET DENTAIRE
H. DOUSSE
Chirurgien-dentiste
— BULLE —
reçoit de 9 à 12 heures et de 2 à 5 heures.
A Châtel-St-Denis, le lundi, reçoit de 10 à 12 heures et de
2 à 5 heures.

Vente de domaine.
Le 16 janvier prochain, à 2 heures, il sera
exposé en mises publiques au **Café Gruyérien, à**
Morlon, les immeubles de Louis SCYBOZ, feu Lucien,
sis à Morlon (au village) et comprenant maison d'habitation,
grange avec pont, écurie, beaux verger et jardin et environ
10 poses de bonne terre. Propriété à 20 minutes de Bulle.
Convient pour marchand de bétail.
Pour renseignements, s'adresser au tuteur, **Jean Gre-
maud, forestier, à Morlon.**

ABON
Suisse
Étranger
paya
Prix du r
On s'al
bure
Le tro
Diman
pays où l
lébraire le
naissance
lière est l
les écriv
l'auteur d
toute la l
de tous le
Jean B
naquit à
son père
bre du ro
peine dé
dans le t
tences fu
d'une tro
il parcou
aus con
fatigues.
toujours
il écrit d
débute à
« Précien
une long
qui lui a
des inin
sa gloire
titré des
Louis XI
Malgré l
lent ses
gisseur,
trentain
quinzain
lui offre
vie litté
épouse u
Armand
qui lui e
leurs. L
jouait l
malade i
et mouru
21 au so
acteurs,
droit au
L'ouv
elle com
sont que
improvis
et des co
vent sur
de son
ses vices
ridicules
temps; c
tentieux
met en s
raux, il
avec tan
telle obs
ces, qu'i
ges viva
Car ce
c'est que
tuelle; j
en costu
ces para
Un au